

2025/0181

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf mars, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 14

Etaient présents MM.BADIDI.SEGUIN.COQUELET.WERY.RAVIDAT.ASCONE

Mmes MERCIER.PREVOST.WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : M.PETIT à Mme MERCIER.

M. JOSSET à M. SEGUIN.

M. CHRETIEN à M. WERY.

Mme DELBRUYERE à Mme PREVOST.

Absents : Mmes BOURAINE.DELPLANQUE-GABET.MALINGRE et MM
CHATELAIN.CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Vote du budget primitif 2025 de la commune.

Monsieur le Maire présente le projet du Budget Primitif pour l'année 2025 qui intègre les résultats reportés 2024 :

Fonctionnement :

☐	Dépenses	3 717 614.83 €
☐	Recettes	3 717 614.83 €

Investissement :

☐	Dépenses	3 808 706.24 €
☐	Recettes	3 808 706.24 €

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à la majorité avec 2 abstentions,
Vote le Budget Primitif 2025 ainsi présenté.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 31 MARS 2025

Le Maire,

